



EFS
Île de France

S'ENGAGER POUR
CHACUN
AGIR POUR TOUS



SOMMAIRE :

- Page 1 - L'Édito :
- Page 2 - Ça se passe en IDF
- Page 2 - Vos droits : jours de repos compensateurs jours fériés
- Page 4 - Nouveau site internet

La CFDT à l'EFS, c'est :

- un site internet cfdt-efs.fr,
- un compte Twitter,
- une page Facebook.



Catherine FERNANDEZ : 06.13.15.98.63
Frédéric DIDELOT : 06.88.41.80.46
Orphéo NASCIMBENI : 06.22.09.12.90

La Plaquette Enragée !

Décembre 2022

L'édito

Catherine FERNANDEZ et Frédéric DIDELOT
Délégués syndicaux régionaux

Cher Père Noël,

On nous dit qu'il va y avoir des coupures de courant cet hiver... Comment-allez-vous faire pour fabriquer les cadeaux ? Faire des paquets à la frontale, ça ne doit pas être facile... Pas plus que de coudre des peluches dans le noir avec une lampe autour du cou sans se piquer les doigts !!

D'ailleurs, tu arrives encore à trouver du matériel pour travailler ? Chez nous, on a eu des pénuries, donc ça ne nous a pas facilité les choses... Mais bon, comme d'habitude, on s'est adapté !

Et puis, vous devez avoir froid dans le grand nord !! Vous aussi, vous avez mis le thermostat à 19°C ? Nous, on se gèle... Par contre, on nous dit de penser à éteindre les lumières et les ordinateurs dans les bureaux et à côté, on nous installe de grands écrans qui s'allument même quand il n'y a personne mais eux, on n'a pas le droit de les éteindre...

Ah oui, si tu pouvais prêter ton traîneau et tes rennes magiques à nos collègues chauffeurs pour qu'ils puissent boucler leurs navettes dans les temps exigés, ça serait très gentil. Par contre, tu peux passer à un traîneau électrique (ça coûtera moins cher en carottes qu'en essence), mais s'il y a des coupures d'électricité le 24 décembre, on est mal...

Cette année encore, avec nos collègues de la CFDT, nous avons bien travaillé pour défendre les personnels de l'EFS et pour obtenir des sous pour qu'ils soient (un peu) mieux payés. Mais ce n'est pas encore assez, donc pour Noël, est-ce que tu pourrais nous déposer au pied du sapin une belle enveloppe pleine de sous-sous pour que notre Direction puisse au moins nous payer correctement et recruter de nouveaux copains ?

Peux-tu avoir une attention particulière pour tous les salariés qui, par manque d'effectifs, ne pourront pas prendre de vacances en cette fin d'année. Après cette année bien difficile ; chacun en aurait pourtant besoin.

Merci Père Noël !

Ça se passe en Ile de France ...

Première réunion de CSE sans le secrétaire.

Pour rappel : à la fin du CSE de novembre, le secrétaire du CSE a fêté sa retraite, le champagne a été sabré ! La Direction l'a remercié pour leur "partenariat" :

"É. JACQUOT déclare que le directeur (M. Noël) l'a chargé de faire part à F. VERPILLOT du plaisir presque toujours partagé qu'il a éprouvé dans le travail mené à ses côtés."

Ouverture du nouveau site en remplacement du site de Cabanel, 56/58 av E. Zola dans le 15ème :

Au conseil d'administration du 16 décembre, le projet "Zola" va être présenté avec ces 535 m2 en rdc avec une cour pour 300 000€/an de loyer. Ouverture prévue : fin du 1er trimestre 2024.

Il ne reste plus qu'à trouver du personnel pour fonctionner !

Projet "chaîne transfusionnelle"

C'était à prévoir, certaines navettes ont été modifiées sans concertation du CSE. D'autres sont irréalisables dans le temps donné. **La CFDT demande un point en urgence !**

Nous avons alerté la Direction dès la présentation du dossier ; nous suivons le dossier de très près .

Transfert de l'activité IH/Distribution de Marie Lanelongue par l'Hôpital St Joseph :

6 ETP sont concernés par ce transfert. La CFDT est contre la fermeture de site, il faut maintenir le maillage territorial et le lien IH/ Dist.

Plan annuel de prévention des risques (PAPRIACT)

Parmi les priorités CFDT :

- Amélioration de la charge de travail en IH /Distribution avec une attention particulière pour le personnel de nuit.
- Amélioration des conditions de travail en collecte mobile (chaud / froid et retours tardifs).

Droits : repos compensateur des jours fériés

- Chaque personnel bénéficie de 8 jours fériés chômés ou compensés (1er Mai inclus)
- Les personnels amenés à travailler un minimum de 10 dimanches et/ou jours fériés ou 18 samedis bénéficient d'un crédit annuel majoré de jours fériés qui est porté à 10 jours (au prorata du temps de présence sur l'année).

Pour 2022 :

Chaque salarié a le droit à 1 jour de compensation (1RJFT)
Les salariés ayant travaillé 10 dimanche et/ou 18 samedis sans travailler un jour férié ont le droit à 3 jours de compensation (3RJFT) auquel se rajoute un RJFT pour chaque férié travaillé .

Besoin de plus d'informations : contactez un élu CFDT

Les stocks sont toujours tendus, les effectifs en collecte ne sont toujours pas au rdv (- 25 IDE). Les labos ne sont pas mieux lotis ! Le turn over est toujours aussi important.

Effectifs : C'est tellement catastrophique que l'état mobilise la réserve sanitaire. L'EFS IDF se voit attribuer 3 IDE du 24 novembre au 31 décembre.

Normalement, la réserve sanitaire n'intervient en renfort qu'en cas de crise sanitaire exceptionnelle. **L'EFS en est là !**

Projet Hironnelle : la CFDT a demandé un retour d'expérience, il sera présenté prochainement au CSE.



VOUS AVEZ JUSQU'AU 31 MARS 2023 POUR LES POSER



Les syndicats, ça ne sert à rien, je me défends tout seul. FAUX

La CFDT communique régulièrement afin d'informer les salariés sur leurs droits. Elle les accompagne dans leurs démarches et les défend si besoin.

La convention collective et les accords sont négociés par vos équipes syndicales. Sans syndicats, pas de droits individuels et collectifs et aucun nouveau droit ne pourrait être acquis.

Elle forme ses adhérents sur leurs droits. Elle travaille avec un réseau national d'avocats spécialisés en droits du travail.

Si j'adhère, je vais être constamment sollicité pour m'investir. FAUX

A la CFDT, le principe, c'est le débat et la démocratie. Chacun peut participer, ou pas, aux actions collectives et être force de proposition. Vous pouvez donner votre avis, mettre vos compétences au service du collectif ou être seulement observateur.

Si j'adhère, ma hiérarchie va être au courant et ma carrière professionnelle en subira les conséquences. FAUX

Votre adhésion est strictement confidentielle. Cette information n'est communiquée ni à votre hiérarchie, ni aux ressources humaines. Il n'y aura donc aucune incidence sur votre parcours professionnel.

Adhérer, ça coûte trop cher. FAUX

La solidarité étant une valeur fondamentale de la CFDT, la cotisation est proportionnelle au salaire.

Elle correspond à 0,85% du salaire.

Cette cotisation donne droit à une déduction ou à un crédit d'impôt de 66%.

Exemple : pour un salaire net fiscal mensuel de 2000€, cela fait 5,78€ de reste à charge après déduction des impôts.

De plus, une cotisation solidaire est prévue en cas de difficulté financière ainsi que pour les jeunes. **N'hésitez pas à nous solliciter !**



Pourquoi adhérer ? Je vote déjà pour vous, c'est suffisant. FAUX

Lorsque vous votez, vous donnez les moyens aux équipes CFDT de siéger dans les instances de l'entreprise (CSE, CSE central ...) et de négocier les accords. Mais en adhérant, vous pouvez être défendu juridiquement, vous bénéficiez d'une assurance professionnelle, vous bénéficiez de formation, vous êtes accompagné dans vos diverses démarches personnelles et professionnelles, **vous n'êtes plus seul !**





www.CFDT-EFS.fr

La CFDT, seule organisation syndicale de proximité
à vous informer (national et en régional)



Toute l'équipe CFDT vous souhaite de
bonnes fêtes de fin d'année !

Rendez-vous en 2023 !

ELECTION IS COMING

ÇA PROMET UNE BELLE SAISON POUR NOS DROITS !

Avec la CFDT, soyons
COMBATIF
AU QUOTIDIEN,
CONSTRUCTIF
POUR DEMAIN.
-
Votez CFDT !

